

LA FONDATION FRANCÈS SE DÉLOCALISE LE TEMPS DE LA FIAC

> Du 23 octobre 2015 au 23 janvier 2016, l'agence Okó, à Clichy, accueille la Fondation Francès, dont la collection exprime tous les excès de l'humanité. L'exposition « Above the line/Below the line » est née de la rencontre de ses fondateurs avec Mircea Cantor (prix Marcel Duchamp 2011). Cette manifestation, conçue à partir de son installation *Zera* (semence en hébreu), propose un dialogue marqué par la dualité à travers des œuvres de Kader Attia, Christian Boltanski, Berlinde de Bruyckere, Mona Hatoum ou encore Hans Op de Beeck. Il sera question de mémoire et de trace, de création et d'explosion, d'agitation et de contrôle... Un événement qui selon la commissaire, Estelle Francès, devrait briser tous les principes établis.

Okó, 21, rue Georges Boisseau, 92110 Clichy,

<http://www.fondationfrances.com>



LE PROCÈS DES VRAIS-FAUX MIRÓ CONTINUE EN TURQUIE

> Fin 2013, une exposition intitulée « Miró in Istanbul » qui s'est tenue au Tophane-i Amire Culture and Arts Center (Mimar Sinan Fine Arts University) a été brutalement fermée. Peu après, le marchand Emre Sefer, qui avait loué les 60 œuvres à un organisateur d'exposition, Kùlt, faisait l'objet de trois plaintes judiciaires séparées de la part de la Joan Miró Foundation, de l'université Mimar Sinan et de cet organisateur, rapporte le site hyperallergic.com. L'accusation affirme que les certificats d'authenticité des œuvres étaient douteux, que les œuvres étaient des faux, et réclame des indemnités. En juin dernier, Sefer a expliqué qu'il avait acquis ces œuvres pourvues de certificats d'authenticité auprès du galeriste canadien Art Brokers West. La justice turque a à ce moment-là retiré le chef d'accusation sur l'authenticité des toiles. Mais le procès continue ce mois-ci concernant les deux autres motifs. Selon hyperallergic.com, c'est la Joan Miró Foundation qui a envoyé un courrier électronique dénonçant des faux à la direction de l'université hébergeant l'exposition, s'apercevant que les copyrights nécessaires à l'utilisation du nom Miró ne lui avaient pas été réglés dans le cadre de cette manifestation.



LE MUSÉE NATIONAL PICASSO-PARIS ET LE CENTRE POMPIDOU SIGNENT UNE CONVENTION

> Aujourd'hui doit être signée une convention entre le Musée national Picasso-Paris et le Centre Pompidou. Les deux institutions s'engagent à faciliter l'organisation et la conception de projets d'expositions conjoints, le développement d'actions communes (colloques, séminaires, actions pédagogiques...) ou la mise en place d'accords de billetterie. En outre, cette convention devrait simplifier la politique de prêts et de dépôts d'œuvres, et l'accès aux informations et documentations pour les chercheurs.



PRÉCISION

> La vente de la maison Pierre Bergé & Associés organisée à Drouot le 18 novembre portera sur les bijoux et des robes provenant de la succession de la baronne Mary de Rothschild, veuve d'Alain de Rothschild.

www.pba-auctions.com

